

Gestion du risque parasitaire en élevage pâturant Bio

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la dynamique des rapports entre les ruminants et leurs commensaux.
- Connaître les signes d'alerte caractéristiques selon l'âge et l'espèce, ainsi que les périodes-clés des cycles annuels.
- S'initier à une approche globale et à l'interprétation des résultats de laboratoire.
- Mettre en place les outils d'une prévention pluri-annuelle

CONTENU

Jour 1 :

- Etat des lieux : parasites rencontrés, principales difficultés, traitements utilisés et attentes
- Approche systémique des leviers d'action agroécologiques pour une gestion préventive du parasitisme
- Cohabitation SRP (symbiotes à risque parasitaire) – ruminants : histoire naturelle et ses conséquences.
- Formes d'immunités particulières caractéristiques des relations hôte-commensaux intervenant dans les risques d'infestations parasitaires.

Jour 2 :

- Approche systémique des différents leviers d'action agroécologiques pour une gestion préventive du parasitisme
- Utilisation et interprétation des analyses coprologiques et sérologiques
- Faisabilité des leviers d'action évoqués selon l'organisation du travail et l'aspect financier
- Définition d'un plan d'action : solutions à mettre en place

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre les stagiaires et l'intervenant.
- Présentation orale avec support sur diaporama, vidéoprojecteur et paperboard.
- Etudes de cas pratiques (photos, résultats d'exams coproscopiques...).
- Support papier fourni à la fin.
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

Moyens matériels :

Les stagiaires ne doivent pas apporter de matériel spécifique.

INFOS PRATIQUES

Lieu : Puget-Théniers.

Date : mardi et mercredi 9 et 10 novembre 2021.

Durée : 14 heures.

Horaires : 9h00 - 17h00.

Repas : tiré du sac.

Intervenant(s) : Paul POLIS, vétérinaire GIE Zone Verte.

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, animatrice conseillère en productions végétales, agribio06.melanie@gmail.com ou 06 66 54 07 96.

Public : Eleveurs installés et porteurs de projet.

Prérequis : Aucun

Tarif :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour plus d'informations, consulter nos CGS.
- 300 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
- 240 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?
Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription :** 05/11/2021.
- **Validation de l'inscription :** via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires :** maximum 15, avec un minimum de 5 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation :** le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour tout porteur de PSH, nous contacter.**